

BIOT INTERNATIONAL GLASS FESTIVAL



3^{ème} Édition du 23 au 25 septembre 2022

06410 Biot / Alpes Maritimes / France

DOSSIER DE CANDIDATURE

EXPOSITION-VENTE & ATELIER DE DEMONSTRATION

Date limite de réponse le **20 avril 2022**

A l'adresse email : bigfestival@biot.fr

Ou à l'adresse postale : Service Attractivité du territoire & Communication - Ville de Biot / 8-10 route de valbonne / 06410 Biot

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse ☒ :

Code postale :

Commune :

Région :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Statut professionnel :

Numéro d'immatriculation à un organisme affilié :

Activité / Spécialité :

Adhérent Ateliers d'Art de France : Oui Non

1) Exposition Vente

Village

La 3^{ème} édition du Biot International Glass Festival accueillera une exposition-vente d'artistes verriers à l'entrée du village, salle des associations et place Heidi et Lino Melano.

Un commissariat général, composé de personnalités des Métiers d'Art sélectionnera parmi toutes les candidatures, les dossiers recevables. L'entrée est gratuite.

Cette expo-vente est ouverte au public, les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022.

Les stands seront gardiennés pendant la nuit

IMPORTANT : Ne pourront être admis que les Métiers liés au Verre et les exposants ayant qualité d'artisans inscrits au Répertoire des Métiers ou d'artistes soit inscrits à la Maison des Artistes, soit relevant des professions libérales comme « artiste libre », dûment déclarés et qui travaillent effectivement la matière verre (notion de transformation), à l'exclusion de tout revendeur ou de revente d'objets n'ayant aucun rapport avec le verre ou ses dérivés. Ce festival concerne les professionnels du verre ayant une démarche artistique. Pour plus de précision, voir le règlement joint.

PRÉSENTATION DE VOTRE TRAVAIL, TECHNIQUE EMPLOYÉE :

.....

.....

.....

.....

.....

NATURE ET VALEUR DES PRODUITS QUI SERONT EXPOSÉS :

.....

.....

.....

.....

.....

Le prix forfaitaire de la location d'un stand comprend :

⇒ La location du stand lui-même aménagé :

Un espace sous tente délimité avec parois, accès à l'électricité pour les stands en intérieur (nous ne fournissons ni les rallonges, ni l'éclairage) sur parquet et moquette.

Le matériel spécifique de présentation est à la charge de l'exposant.

⇒ La mention de votre entreprise sur le stand, sur le programme.

⇒ La fourniture d'e-supports de communication (affiches et programmes) ainsi que des e-invitations pour vos clients et amis.

⇒ Le gardiennage les nuits.

Notre organisme n'étant pas soumis à la TVA, les prix s'entendent TTC, sans possibilité de récupération de la TVA

Je soussigné(e),
Souhaite participer à l'exposition-vente du Biot International Glass Festival qui se déroulera du 23 au 25 septembre 2022 :

Je souhaite réserver, dans la limite de place disponible :

(Indiquer le nombre de stand(s) à réserver)

..... Stand(s) d'exposition aménagé(s) en intérieur 100 €

..... Stand(s) d'exposition aménagé(s) en extérieur 150 €

Soit un total de€ à régler

- ❖ Je m'engage à être présent sur toute la durée du festival aux horaires d'ouverture prévus
- ❖ J'ai conscience que ma réservation sera effective après validation de mon dossier. Les critères d'attribution, pour la disponibilité des stands et la configuration demandée, se feront par ordre d'arrivée.
- ❖ Je certifie que mes photos sont libres de droit
- ❖ Je m'engage à occuper l'emplacement qui me sera réservé, dans les conditions prévues.
- ❖ Je m'engage à fournir une attestation de conformité de mon matériel électrique ou gaz.
- ❖ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions.

2) DÉFILÉ DE MODE ARTISTIQUE

Place de Gaulle, Biot Village

Le vendredi soir, un défilé autour du verre est organisé afin de présenter les œuvres des artistes qui le souhaitent.

Ce défilé est organisé par Madame Ernest.

Je souhaite présenter 1 ou plusieurs de mes œuvres au défilé et autorise madame Christine Marchal de la société Madame Ernest, à prendre contact avec moi, dans le cas où ma candidature serait validée :

OUI

NON

3) DÉMONSTRATIONS ET ANIMATIONS

Rue Saint Sébastien, Biot Village

Pendant les 3 jours du Biot International Glass Festival, en tant qu'exposant, vous pouvez proposer des animations et/ou des démonstrations au public aux horaires d'ouverture de la manifestation de 10h à 19h. Pour vous inclure dans la programmation du Biot International Glass Festival, merci de nous indiquer quels types d'animations et/ou de démonstrations vous souhaitez présenter, sur quel site, quel(s) jour(s) et à quelle fréquence.

Nous intégrerons vos démonstrations et/ou animations dans nos supports de communication.

.....

Je souhaite proposer durant le festival, une ou plusieurs animation(s) et/ou démonstration(s) :

OUI

NON

Je m'engage à effectuer la ou les démonstration(s)/animations communiquée(s) à l'organisateur au(x) jour(s) et horaire(s) convenu(s).



Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte



❖ **Pièces à joindre au dossier de candidature pour l'exposition-vente :**

- ❖ - Le présent dossier de candidature daté et signé
- ❖ - Un justificatif d'immatriculation à l'organisme d'affiliation (Répertoire des métiers, URSSAF, Maison des artistes)
- ❖ - Une présentation synthétique de votre biographie, pour les supports de communication
- ❖ - Une photo en HD d'une de vos œuvres pour les supports de communications
- ❖ - Une photo d'un stand d'une exposition précédente
- ❖ - Un justificatif d'assurance professionnelle 2022 dans laquelle apparait la mention « foire ou salon »

Je certifie être assuré pour ma responsabilité professionnelle, et notamment pour le Biot International Glass Festival, ou m'engage, à en souscrire une auprès d'une société notoirement connue.

Je valide ma candidature pour :

Exposition vente payante

Défilé

Animations/Démonstrations

A....., le

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour toute demande d'informations,

Merci de contacter le service Attractivité du territoire & Communication au 04 22 10 57 50 ou bigfestival@biot.fr